

Konkurse - Faillites - Fallimenti		VD
1. Débitrice: FONDATION MUSEE DU CHAT, Z.I. du Trési 6 A, 1028 Préverenges 2. Déclaration de faillite: 08.10.2012 3. Suspension de faillite: 28.02.2013 4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 18.03.2013 5. Avance de frais: CHF 4'000.00 Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée. 6. Remarques: But : création et exploitation d'un musée du chat ainsi que toute activité artistique et culturelle en relation avec le chat. Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte 1260 Nyon 1 00874283		
i Freitag - Vendredi - Venerdì, 08.03.2013, No 47, Jahrgang - année - anno: 131 Konkurse - Faillites - Fallimenti Einstellung des Konkursverfahrens - Suspension de la procédure de faillite - Sospensione della procedura di fallimento		